



## DÉLIBÉRATION

### du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 15 juillet 2020

#### Délibération n°42-2020 : Dates de fermeture de l'établissement pour les personnels – Année 2020/2021

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L 712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Bretagne-Sud ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve le calendrier suivant de fermeture de l'établissement pour les personnels pour l'année universitaire 2020-2021 :

- Congés de fin d'année 2020 :
  - ✓ Du vendredi 18 décembre 2020 au soir au lundi 4 janvier 2021 au matin.
- Congés d'été 2021 :
  - ✓ Du mercredi 21 juillet au soir au lundi 16 août 2021 au matin, soit 3 semaines et demie.

Possibilité d'une quatrième ou cinquième semaine sous réserve des nécessités de service. Au-delà de cinq semaines, toute demande doit être exceptionnelle et motivée.

- Pont 2021 :
  - ✓ Pont de l'Ascension vendredi 14 mai 2021 : fermeture de l'université, les personnels devront poser une journée de congé ou récupération.

Les chefs de service sont garants de l'organisation de leur structure pendant ces périodes (fin d'année et été) afin d'assurer une continuité de service et de répondre à certaines obligations.

Membres en exercice : 30  
Membres présents : 23  
Membres représentés : 5

Suffrages exprimés : 21  
- Pour : 13  
- Contre : 8

Abstentions : 7

Ne prend pas part au vote : 0

*Visa de la Présidente*

*Virginie DUPONT*

Documents en annexe : Néant.